

IRRIGATION

SYNDICAT INTERCOMMUNAL AUDRIX / SAINT-CHAMASSY

Créé en 1984, le syndicat d'irrigation Audrix / Saint-Chamassy est administré par un Conseil syndical composé de deux membres élus par chacun des deux Conseils municipaux.

Son Président est le Maire de Saint-Chamassy.

Il regroupe 113 abonnés, dont 18 agriculteurs, 93 particuliers et 2 communes. Il gère 134 compteurs actifs et 22 compteurs en sommeil.

Le réseau s'étend sur près de 40 km, depuis les exhaures en Dordogne Amont près du pont de Vic (à 42 m d'altitude) jusqu'aux coteaux calcaires d'Audrix, culminant à 242 mètres d'altitude, en passant par la plaine de la Vézère.



| TARIFS 2024 | SOUSCRIPTION POUR 2000 M3 | SOUSCRIPTION POUR 1000 M3 |
|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| ABONNEMENT ANNUEL | 184 € | 92 € |
| PRIX PAR M3 en € | 0,28 puis 0,38 au delà | 0,28 puis 0,38 au delà |
| PRIX MISE EN SOMMEIL | 92 € | 46 € |



Trois sites d'intervention, 2 stations complètes plus le pompage en rivière, tous situés sur Saint-Chamassy.

Face aux conséquences du dérèglement **climatique**, le réseau d'irrigation permet de sécuriser les productions agricoles de façon mutualisée. Pour autant, compte tenu des prévisions (chute des étiages, plus grandes sécheresses estivales...), les agriculteurs devront adapter leurs pratiques, leurs rotations, pour notamment une bonne acceptabilité sociale des pratiques d'arrosage, sans oublier la rentabilité économique.

En plus de ces démarches individuelles, le syndicat devra accentuer son travail sur la qualité du réseau en « chassant » les fuites d'où qu'elles viennent pour augmenter son rendement. Il devra également communiquer auprès de ses abonnés pour tenir l'équation : plus il fait sec, plus il y a de besoins et mieux il faut les répartir car il y aura moins d'eau, afin de pouvoir continuer d'accéder à cette eau de surface.